

VIE ÉCONOMIQUE

Le dispositif LEADER booste vos projets #13

HABITAT

Des travaux prévus cet été ? Suivez le guide ! #15

CULTURE

Tout savoir sur la Biennale des arts visuels #16

100% AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • Juin 2026



DOSSIER

Installation du conseil communautaire : découvrez vos nouveaux élus

#42

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



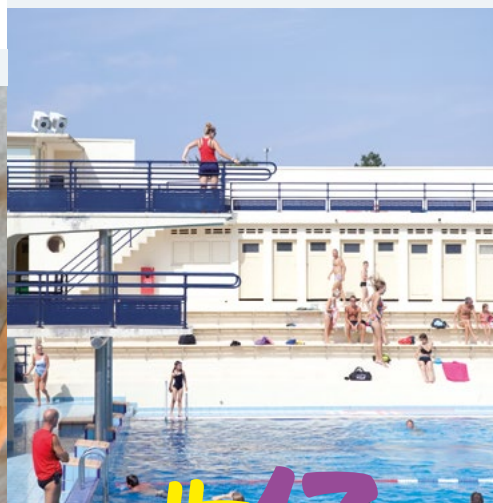
#13

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



#15

BIEN VIVRE ENSEMBLE



#17

©Brigitte Baudesson - Béthune Bruay Tourisme

03-11 _____ Dossier

Nouveau mandat : un conseil communautaire renouvelé, cap vers 2032 !

12 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

13-17 _____ L'Agglo en mouvement

Vie économique

Avec le dispositif LEADER, l'Europe fait pousser les projets !

Transition environnementale

Lutte contre les inondations : zoom sur les actions de l'Agglo

L'Espace conseil habitat vous accompagne dans vos travaux

Bien vivre ensemble

Avec la Biennale des arts visuels, immersion garantie dans les mondes invisibles !

Zoom sur les piscines communautaires : réouverture, travaux à venir...

18 _____ Rencontre avec

Une animatrice du Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles

19 _____ Fiers de...

Notre festival Les Petits bonheurs, qui fête ses 10 ans

20 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

21 _____ L'Agglo en pratique

Les consignes de tri

22 _____ Agenda

Retrouvez les rendez-vous de notre territoire en un coup d'œil

23 _____ Tribunes

- www.bethunebruay.fr
- Agglo Béthune-Bruay
- aglobethunebruay
- Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Mise en page : Brunò atelier graphique. Impression : Imprimerie Caloone, ZI n°1, rue Lavoisier,
62290 Nœux-les-Mines (imprimé sur papier recyclé). Distribution : Mélinite. Tirage : 13 000 exemplaires.
ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



KALA UNE

DOSSIER

Le nouveau conseil communautaire installé

Le 10 avril 2026, 152 élus des 100 communes qui composent le territoire de l'Agglo, ont été installés dans leurs fonctions d'élus communautaires. Ensemble, dans un esprit de coopération, ils vont œuvrer au développement de notre Communauté d'agglomération pour les six années à venir. Découvrez vos nouveaux élus communautaires. #

DISCOURS

d'Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, réélu avec 130 voix sur 152 lors du conseil d'installation du 10 avril 2026.

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre confiance. Merci pour les propos élogieux de tout à l'heure, je les partage avec l'ensemble de l'équipe qui m'a accompagné tout au long du mandat et avec l'ensemble des collègues des 100 communes : nous avons travaillé tous ensemble. Je voudrais également remercier les agents, qui sont à nos côtés avec un sens aigu du service public.



Vote et dépouillement lors du conseil d'installation.

La méthode : une commune = une voix

Ce mandat qui s'achève a mis en avant deux choses principales. La première, c'est l'avènement d'une méthode, cette capacité d'œuvrer dans l'intérêt général et dans l'intérêt de nos populations, quel que soit leur lieu d'habitation, pour apporter le même service à tous les citoyens.

C'est cette forme de solidarité qui s'est exprimée tout au long du mandat. Notre territoire est urbain mais aussi rural : 62 % de nos communes sont des communes rurales. Tout de suite, nous l'avons dit, il n'y a pas une ville-centre et le reste, il y a une capitale administrative, la sous-préfecture de Béthune, mais il y a surtout sept bassins de vie qui organisent la vie de nos habitants. Où je loge, où je dors, où je consomme, où je travaille, c'est cela qui nous importe aujourd'hui, répondre à ces demandes précisément.

Cette méthode a été aussi de dire : une commune = une voix. Combien de réunions avons-nous fait et allons-nous encore faire en se disant que le principe, c'est que chacun ait la même voix, pour pouvoir représenter au mieux ses habitants.

Nous avons été élus dans nos communes, ce sont donc elles qui sont légitimes. L'Agglomération n'est pas la grande sœur, la tutelle, elle est au service des communes et de leurs habitants puisque nous rendons aussi des services en direct auprès de la population. Il est essentiel de garder cette dynamique et de ne pas politiser nos travaux : essayons de garder cette ligne de conduite qui est attendue, celle du territoire.

Après la méthode, c'est l'état d'esprit qui s'est instauré entre nous : nous avons fini par une belle unanimité. Nos budgets sont votés, ils sont discutés et la méthode sera toujours la même : la transparence des réunions, des commissions et surtout des travaux bien préparés en amont.

Le projet de territoire : la boussole du mandat

Notre projet commun a été voté le 6 décembre 2022. Nous nous sommes donné une vision, un cap : « l'Agglo 100 % durable ». Nos investissements, ce sont 600 actions au service des habitants mais aussi près de 750 M€ investis sur dix ans. Nous avons fait une partie du travail, nous rentrons maintenant dans la continuité, entre 2026 et 2032, pour aller au bout de ce que nous avons décidé.

Nous avons établi une feuille de route financière en décidant de ne pas augmenter la pression fiscale et de ne pas lever la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous devons garder ce cap. Nous pouvons le faire, même si le contexte est incertain et nous devons nous efforcer d'assurer le pouvoir d'achat à nos habitants et donc d'apporter le meilleur service au meilleur prix pour toutes et pour tous.

Ce programme contient quatre axes principaux. D'abord celui du **soutien aux communes** : 20 M€ ont été redistribués sur le mandat précédent pour près de 450 projets. Je pense aussi à la question de l'ingénierie, des services mutualisés, de la centrale d'achat qu'il faut développer pour permettre aux communes de faire des économies.

Deuxième axe : l'adaptation du territoire au dérèglement climatique.

Merci, chers collègues, d'avoir été de courageux élus en 2021, en décidant de mettre en place la GEMAPI. Cette taxe supplémentaire, qui représente à peu près 50 € par foyer fiscal, soit 8M€ au total, permet, chaque année, d'assurer la question hydraulique : de protéger nos entreprises, nos fermes, nos habitations et garantir l'accès à la ressource en eau. Nous irons même plus loin, en entretenant 610 kilomètres de cours d'eau, chaque année, avec un plan précis. Cela nous permettra peut-être de lever moins d'argent. Nous baisserons cette taxe pour garder simplement ce qui est nécessaire.

Les déchets et l'énergie sont aussi des sujets cruciaux, tout comme l'assainissement et l'eau potable. Pour maîtriser les tarifs, nous avons été courageux là aussi puisque nous avons repris en régie ce service de l'eau potable. C'est au passage 3 M€ d'économies par an, que l'on ne va pas chercher sur les factures de nos habitants.

Le troisième axe, c'est celui du bien vivre ensemble.

La solidarité, nous la vivons dans nos 25 quartiers prioritaires, dans 19 de nos communes. Nous avons des fragilités sur notre territoire, il faut penser à nos habitants qui ont besoin d'un élan pour en sortir après, souvent, des accidents de la vie. C'est l'accès au sport, à la culture, notre plan piscines, le savoir nager : 56 % seulement des enfants qui arrivent en sixième savent nager aujourd'hui.

Le « hors les murs » dans la culture, ce sont les classes à horaires aménagés en musique, en danse, en théâtre : tout ce qui va permettre à nos enfants de s'émerveiller, de s'épanouir et de devenir des citoyens responsables comme nous le sommes.

Nous aurons évidemment la question de l'habitat : une grande partie de nos 130 000 logements datent d'avant 1970. Nous avons des passoires énergétiques, il faut que nous continuions ardemment l'action dans ce domaine avec notamment l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier. Je n'oublierais rien en parlant aussi de nos sapeurs-pompiers communautaires, tous nos services qui, au quotidien, sont appréciés par la population.

Dernier axe, **la transition économique**. C'est le nerf de la guerre : plus il y a d'emplois, moins il y a de gens en difficulté, et surtout plus il y a d'emplois, plus on vide nos CCAS. C'est cela aussi, l'enjeu pour nous, la dignité de nos habitants.

D'autres enjeux nous attendent sur le monde agricole, sur l'économie résidentielle et touristique, le tertiaire ainsi que sur l'industrie.

Pas moins de 18 % des emplois sur notre territoire sont encore tournés vers l'industrie. Mais nos entreprises sont durement concurrencées aujourd'hui – et j'espère que des mesures seront prises un jour pour protéger un peu mieux le marché européen et français en l'occurrence.

Nous devons accompagner ces entreprises qui se réinventent vers une économie circulaire et une écologie industrielle. Nous devons répondre présents par la formation également et je fais écho au territoire universitaire qui est le nôtre. Nous avons également développé sur le mandat précédent l'innovation, je pense qu'il faut que l'on continue en la matière.



Vous l'aurez compris, beaucoup de travail encore, beaucoup de réunions évidemment, mais surtout nous avons une feuille de route. Elle n'est pas immuable, il faudra l'adapter au fur et à mesure. Nous ne sommes pas des jusqu'aboutistes mais nous ne sommes pas non plus des idéologues. Nous sommes des gens pragmatiques, au service et à l'écoute de tous, et j'espère qu'on gardera ce consensus qui a fait notre force notamment à l'extérieur de nos murs parce qu'ici, je le répète,

nous sommes dans un EPCI, un établissement public de coopération intercommunale.

Notre force : la coopération

À l'heure où tout le monde pense qu'il est préférable de fermer sa porte, sa fenêtre et de se bunkeriser, je vous dis que le salut est dans la capacité à tendre la main à l'autre, en l'occurrence à l'ensemble des communes et à nos voisins demain. Je vous souhaite un bon mandat dans cet état d'esprit, dans la continuité.

Vous le voyez bien, dans un monde où parfois on a tendance à dire que tout va mal, eh bien si nous, tout ne va pas bien, rien ne va mal puisque nous sommes à la barre et que nous le ferons humblement et tous ensemble. Merci à vous. » #

Nouveau mandat : un conseil communautaire renouvelé, cap vers 2032 !

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, vous avez voté pour vos élus communaux mais aussi communautaires. Le 10 avril dernier, **les 152 élus qui composent le conseil communautaire** – avec 33 nouveaux maires – se sont réunis pour élire à leur tour le Président et les 15 Vice-Président(e)s de l'Agglo.

Lors du conseil du 12 mai, le Président a présenté les délégations des nouveaux Vice-Président(e)s et annoncé la désignation de 26 conseiller(e)s délégué(e)s.

Découvrez les visages du nouvel exécutif communautaire : un exécutif élargi et renouvelé à plus de la moitié, à l'image du conseil communautaire. Autre nouveauté : la nomination de quatre nouveaux conseillers délégués à l'animation du territoire.

LE PRÉSIDENT



Olivier Gacquerre
Maire de Béthune

LES VICE-PRÉSIDENT-E-S



Maurice Leconte
1^{er} Vice-Président

en charge du foncier, de l'urbanisme, du SCOT et du PLUiH.
Maire de Houchin



Steve Bossart
2^e Vice-Président

en charge du développement économique et touristique et des relations internationales.
Maire de Billy-Berclau



Virginie Souilliant
3^e Vice-Présidente

en charge de la santé et de l'autonomie des seniors.
Maire de Gosnay



Jacky Lemoine
4^e Vice-Président

en charge des ressources humaines et de la formation des élus.
Maire de Divion



Hervé Deroubaix
5^e Vice-Président

en charge des finances, de la performance des politiques publiques, du contrôle de gestion et de la commande publique.
Maire de Robecq



Philippe Scaillierez
6^e Vice-Président

en charge de l'eau potable et assainissement : le petit cycle de l'eau.
Maire de Labourse



Jean-Marie Macke
7^e Vice-Président

en charge de la lutte contre les inondations, la GEMAPI : le grand cycle de l'eau.
Maire de Rely



Nicolas Carré
8^e Vice-Président

en charge de la politique de la ville, de la cohésion sociale et des solidarités.
Maire d'Auchel



Julien Dagbert
9^e Vice-Président

en charge de la culture, de l'éducation populaire et des équipements culturels.
Maire de Barlin



David Thellier
10^e Vice-Président

en charge de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.
Maire d'Isbergues



Didier Depaeuw
11^e Vice-Président

en charge de la ruralité et de l'agriculture.
Maire de Guarbecque



Laëtitia Mariini
12^e Vice-Présidente

en charge des travaux et de l'entretien du patrimoine communautaire.
Maire de Lorgies



Alain De Carrion
13^e Vice-Président

en charge de la politique sportive et des équipements sportifs.
Maire de Vermelles



Ludovic Idziak
14^e Vice-Président

en charge du climat et de l'énergie.
Maire de Calonne-Ricouart



Serge Marcellak
15^e Vice-Président

en charge du logement et de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).
Maire de Nœux-les-Mines

LES CONSEILLER-E-S DÉLÉGUÉ-E-S



Catherine Decourcelle

Conseillère déléguée en charge de l'eau potable (suivi des travaux), de l'archéologie et du patrimoine historique.

Maire de Drouvin-le-Marais



Laurent Poiré

Conseiller délégué en charge de la biodiversité et de l'environnement.

Maire de Gonnehem



Sébastien Darras

Conseiller délégué en charge de la mobilité durable.

Maire de Haisnes



Odile Leclercq

Conseillère déléguée en charge de la fourrière-refuge pour animaux.

Maire de Beugin



Céline Petit

Conseillère déléguée en charge du commerce et de l'artisanat.

Adjointe au maire d'Annezin



Jasmine Loison

Conseillère déléguée en charge de l'administration générale et des affaires juridiques.

Maire de Romblay



Arnaud Figenwald

Conseiller délégué en charge des actions partenariales institutionnelles, des politiques contractuelles et des recherches de financement.

Maire de Beuvry



Perrine Bialon

Conseillère déléguée en charge de la communication institutionnelle et des festivités communautaires.

Maire de Lozingham



Rosemonde Mullet

Conseillère déléguée en charge de l'animation du territoire Ouest.

Maire de Ecquedecques



Jean-François Castell

Conseiller délégué en charge de l'assainissement.

Maire de Violaines



Pierre-Emmanuel Gibson

Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets et des équipements communautaires associés.

Adjoint au maire de Béthune



Pierre Bécuwe

Conseiller délégué en charge de l'accueil des gens du voyage.

Maire de Liettes



Jean-Michel Dupont

Conseiller délégué en charge des universités, des équipements portuaires, des zones d'activités économiques et de l'immobilier d'entreprise.

Maire de Douvrin



Jean-François Jurczyk

Conseiller délégué en charge de l'économie sociale et solidaire.

Maire de Vaudricourt



Dorothee Opigez

Conseillère déléguée en charge du handicap et de l'accessibilité.

Maire de Estrée-Cauchy



Tanguy Robiquet

Conseiller délégué en charge du schéma de mutualisation des services et de la centrale d'achat intercommunale.

Maire de Neuve-Chapelle



Benoît Delbecque

Conseiller délégué en charge de l'animation du territoire Nord.

Maire de Saint-Venant



Grégory Stach

Conseiller délégué en charge de l'animation du territoire Sud.

Maire de Rebreuve-Ranchicourt



Raymond Gaquère

Conseiller délégué en charge de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau.

Maire de La Couture



Grégory Foucault

Conseiller délégué en charge des pompiers communautaires et du PICS.

Maire de Haillicourt



Françoise Bassom

Conseillère déléguée en charge de l'accès au droit et de la prévention de la délinquance.

Maire de Verquigneul



Sophie Duby

Conseillère déléguée en charge de l'innovation et de l'emploi.

Maire de Fouquières-lès-Béthune



Simon Jombart

Conseiller délégué en charge des territoires intelligents, de l'IA, du numérique et de l'inclusion numérique.

Maire de Hinges



Marie-Claude Duhamel

Conseillère déléguée en charge des relations avec les usagers et de la petite enfance.

Maire de Mont-Bernanchon



Bertrand Cocq

Conseiller délégué en charge des fonds de concours.

Maire de Norrent-Fontes



Sylvie Rose

Conseillère déléguée en charge de l'animation du territoire Est.

Maire de Locon

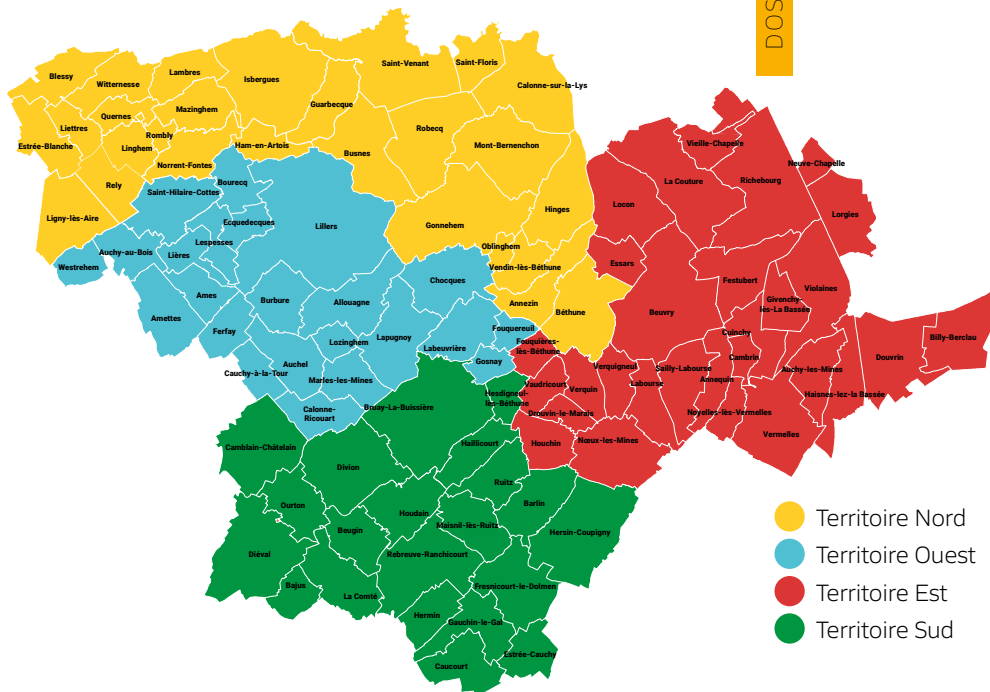


Vos représentants par commune au conseil communautaire

Au sein du conseil communautaire, **chaque commune dispose d'au moins un représentant**. Le nombre d'élus par commune est établi proportionnellement au nombre d'habitants.

Retrouvez ci-dessous la liste complète des représentant(e)s par commune.

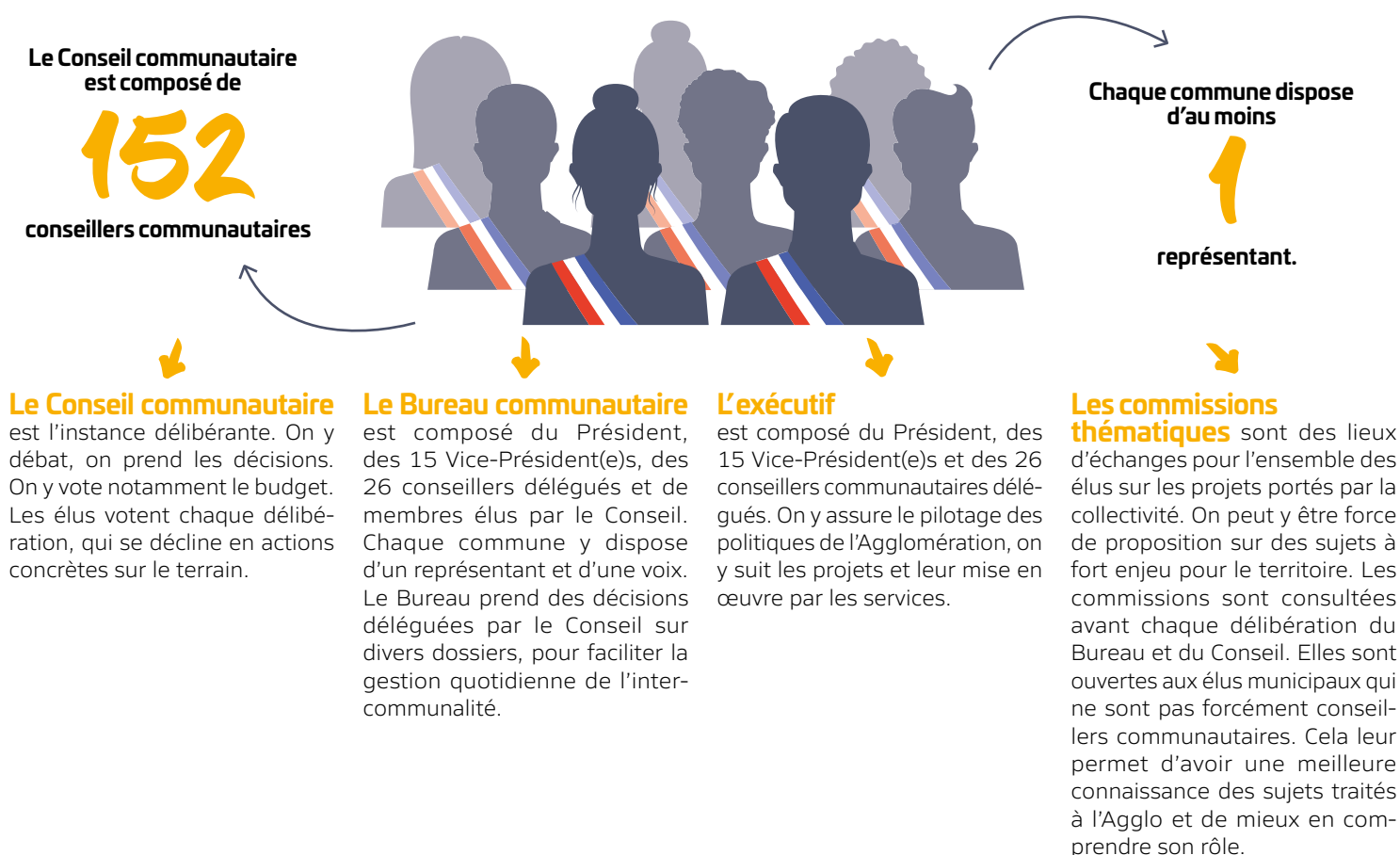
- 📍 **Allouagne** : André Hennebelle
- 📍 **Ames** : Eric Prein
- 📍 **Amettes** : Michèle Delepine
- 📍 **Annequin** : Christel Braem
- 📍 **Annezin** : Grégory Debas, Céline Petit
- 📍 **Auchel** : Nicolas Carré, Véronique Diers, Samuel Bajoux, Martine Deramaux
- 📍 **Auchy-au-Bois** : Jean-François Delplace
- 📍 **Auchy-les-Mines** : Jean-Michel Legrand, Chloé Hertogh
- 📍 **Bajus** : Daniel Dericquebourg
- 📍 **Barlin** : Julien Dagbert, Isabelle Willemand, Gérard Dumont
- 📍 **Béthune** : Olivier Gacquerre, Annie Boulart, Pierre-Emmanuel Gibson, Ginette Loiseau, Alain-Eric Dubart, Delphine Tavernier, Hakim Elazouzi, Maryse Bertoux, Pierre Kwartnik, Fatimata Dia, Jean-Pascal Scalone, Alexandre Maesele
- 📍 **Beugin** : Odile Leclercq
- 📍 **Beuvry** : Arnaud Figenwald, Emmanuelle Leveugle, Gaëtan Verdoucq, Mickael Duhaut
- 📍 **Billy-Berclau** : Steve Bossart, Florence Lemattre
- 📍 **Blessy** : Martine Harlé
- 📍 **Bourecq** : Alain Barrois
- 📍 **Bruay-la-Buissière** : Ludovic Pajot, Sandrine Prud'homme, Thierry Frappé, Emilie Bommart, Clément Huchette, Laurie Tourbier, Marcel Boquillon, Blandine Maladry, Bruno Roussel, Samuel Courtin
- 📍 **Burbure** : René Hocq
- 📍 **Busnes** : Franck Hannebicq
- 📍 **Calonne-Ricouart** : Ludovic Idziak, Annie Carincotte
- 📍 **Calonne-sur-la-Lys** : Monique Zajac
- 📍 **Camblain-Châtelain** : Léo Pédriani
- 📍 **Cambrin** : Géraldine Sebert
- 📍 **Cauchy-à-la-Tour** : Jacques Flahaut
- 📍 **Caucourt** : Danièle Philippe
- 📍 **Chocques** : Yvon Massart
- 📍 **Cuinchy** : Dominique Delecourt
- 📍 **Diéval** : Alain Bajoux
- 📍 **Divion** : Jacky Lemoine, Karine Bloch, Cédric Renaut
- 📍 **Douvrin** : Jean-Michel Dupont, Ewa Vivier
- 📍 **Drouvin-le-Marais** : Catherine Decourcelle
- 📍 **Ecquedecques** : Rosemonde Mullet
- 📍 **Essars** : Jean-Charles Brehon
- 📍 **Estrée-Blanche** : Michel Marles
- 📍 **Estrée-Cauchy** : Dorothée Opigez
- 📍 **Ferfay** : Line Garot
- 📍 **Festubert** : Bruno Dubois
- 📍 **Fouquereuil** : Fabrice Pereira
- 📍 **Fouquières-lès-Béthune** : Sophie Duby
- 📍 **Fresnicourt-le-Dolmen** : Dany Claret
- 📍 **Gauchin-le-Gal** : Dominique Voiseux
- 📍 **Givenchy-lès-la-Bassée** : Emmanuel Herbaut
- 📍 **Gonnehem** : Laurent Poiré
- 📍 **Gosnay** : Virginie Souilliant
- 📍 **Guarbecque** : Didier Depaeuw
- 📍 **Haillicourt** : Grégory Foucault, Emmanuelle Debusne
- 📍 **Haisnes** : Sébastien Darras, Lucile Dumur
- 📍 **Ham-en-Artois** : Béatrice Ponchant
- 📍 **Hermin** : Franck Gluszak
- 📍 **Hersin-Coupigny** : Peggy Loisel, Nicolas Descamps
- 📍 **Hesdigneul-lès-Béthune** : Joël Patoux



- 📍 **Hinges** : Simon Jombart
- 📍 **Houchin** : Maurice Leconte
- 📍 **Houdain** : Steven Thiry, Bérangère Crespel, Jurgen Mahaut
- 📍 **Isbergues** : David Thellier, Sandrine Alloucherie, Eric Heugue, Thierry Dissaux
- 📍 **La Comté** : Franck Da Silva
- 📍 **La Couture** : Raymond Gaquère
- 📍 **Labeuvrière** : Jacky Bertier
- 📍 **Labourse** : Philippe Scaillierez
- 📍 **Lambres-lès-Aire** : Denis Prevost
- 📍 **Lapugnoy** : Perrine Bloquet
- 📍 **Lespesses** : Arnaud Picque
- 📍 **Lières** : Didier Cretel
- 📍 **Liettres** : Pierre Bécuwe
- 📍 **Ligny-lès-Aire** : Alain Sgard
- 📍 **Lillers** : Raphaël Eraldi, Véronique Burmer, Jules Evrard, Carole Dubois
- 📍 **Linghem** : Alexis Lecomte
- 📍 **Locon** : Sylvie Rose
- 📍 **Lorgies** : Laëtitia Mariini
- 📍 **Lozinghem** : Perrine Bialon
- 📍 **Maisnil-lès-Ruitz** : Marcel Pruvost
- 📍 **Marles-les-Mines** : Mason Moreau, Stéphanie Legay
- 📍 **Mazinghem** : Ludovic Willery
- 📍 **Mont-Bernanchon** : Marie-Claude Duhamel
- 📍 **Neuve-Chapelle** : Tanguy Robiquet
- 📍 **Nœux-les-Mines** : Serge Marcellak, Jacques Switalski, Sylvie Domart, David Leroux, Corinne Antkowiak
- 📍 **Norrent-Fontes** : Bertrand Cocq
- 📍 **Noyelles-lès-Vermelles** : Bruno Traché
- 📍 **Oblinghem** : Arnaud Carpentier
- 📍 **Ourton** : Fabrice Déon
- 📍 **Quernes** : Patrick Verwaerde
- 📍 **Rebreuve-Ranchicourt** : Grégory Stach
- 📍 **Rely** : Jean-Marie Macke
- 📍 **Richebourg** : Gauthier Patoux
- 📍 **Robecq** : Hervé Deroubaix
- 📍 **Rombly** : Jasmine Loison
- 📍 **Ruitz** : Arnaud Montewis
- 📍 **Sailly-Labourse** : Odile Gautier
- 📍 **Saint-Floris** : Olivier Debaecker
- 📍 **Saint-Hilaire-Cottes** : Bernadette Lecocq
- 📍 **Saint-Venant** : Benoît Delbecque
- 📍 **Vaudricourt** : Jean-François Jurczyk
- 📍 **Vendin-lès-Béthune** : Patrick Morien
- 📍 **Vermelles** : Alain De Carrion, Karine Flahaut
- 📍 **Verquigneul** : Françoise Bassom
- 📍 **Verquin** : Sylvie Bauvais-Tassez
- 📍 **Vieille-Chapelle** : Jean-Michel Desse
- 📍 **Violaines** : Jean-François Castell
- 📍 **Westrehem** : Gilles Tailly
- 📍 **Witternesse** : Alain Ducrocq



L'Agglo, comment ça fonctionne ?



10

Le Conseil de Développement, la voix de la société civile au service du Projet de territoire.

Le Conseil de Développement est une instance citoyenne consultative qui réunit habitants, acteurs associatifs, économiques et institutionnels. Indépendant des élus, il apporte des avis, analyses et propositions pour éclairer la décision publique. À la demande du Président de l'Agglomération Olivier Gacquerre, il participe au suivi du Projet de territoire, veille à sa cohérence avec les besoins du terrain et à son évaluation.

Comme l'a rappelé le Président lors de son élection, les actions de l'Agglo se déploient autour de quatre priorités issues du projet de territoire, élaboré en 2022, en concertation avec les habitants, les forces vives et les élus.

Les principales compétences et missions de l'Agglo



Le développement économique et touristique



Les solidarités



L'habitat et les gens du voyage



Les mobilités



L'aménagement urbain et rural



Les déchets



Les cours d'eau et la lutte contre les inondations



L'eau et l'assainissement



L'environnement et la biodiversité



La culture, le sport et les loisirs

L'Agglo, c'est aussi...

1034 agents, **130** métiers, un budget 2026 de **377 M€**, avec une volonté réaffirmée de ne pas toucher à la fiscalité ni à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) toujours à zéro.

+ Pour retrouver l'intégralité des compétences : bethunebruay.fr/les-competences

Le Projet de territoire : une feuille de route sur 10 ans

L'Agglo, c'est 100 communes qui travaillent ensemble dans un esprit de coopération, avec une ambition commune : construire, ensemble, l'Agglo 100 % durable, une Agglo plus proche, plus verte, plus inclusive et plus innovante, pour s'adapter aux transitions économiques, technologiques, climatiques, énergétiques et sociétales. Cap vers 2032 !

À l'issue d'une grande concertation, **4 grandes priorités** ont émergé :



Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

Exemples d'actions déjà engagées : sur le mandat précédent, 20 millions d'euros ont été versés aux communes pour mener à bien près de 450 projets structurants (construction ou rénovation d'écoles, d'équipements culturels, sportifs ou associatifs, rénovation de patrimoine...), dans le cadre des fonds de concours. Le montant accordé a doublé entre 2020 et 2026. L'Agglo apporte aussi ses services au plus près des communes et des habitants avec l'Agglo mobile.



S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature

Exemples d'actions déjà engagées : l'extension de la régie d'eau potable « L'Eau de l'Agglo » pour garantir une eau potable de qualité au même prix pour tous, les travaux de lutte contre les inondations, les actions pour réduire de 15 % la production de déchets, la construction d'un nouveau Centre de Valorisation Énergétique, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la création de pistes cyclables et du Pass' mobil' agglo...



Garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Exemples d'actions déjà engagées : garantir à tous un accès à la culture avec les animations proposées « hors les murs » dans les communes, promouvoir les fêtes locales et les traditions populaires avec par exemple « C'est géant(s) ! », développer la pratique du sport pour tous avec le plan de rénovation des piscines communautaires et l'opération « J'apprends à nager » pour tous les enfants avant leur entrée en sixième, garantir un accès aux soins et aux droits avec l'ouverture du Centre de Santé et de ses antennes (CSIPA), favoriser la rénovation de l'habitat avec l'Espace Conseil France Rénov' et les aides à la pierre...



Accélérer les dynamiques de transition économique

Exemples d'actions déjà engagées : développer l'attractivité du territoire pour soutenir nos filières stratégiques, favoriser l'implantation et le développement d'entreprises avec l'Innovarium (qui fédère entreprises, centres de recherche et acteurs économiques), développer la formation continue et l'apprentissage (avec par exemple de nombreux salons et job datings), stimuler l'entrepreneuriat (en accompagnant les porteurs de projets) et développer l'économie de proximité (avec par exemple le dispositif « Ma boutique à l'essai » et CAP TPE), soutenir l'agriculture, l'artisanat et le commerce de proximité, développer le tourisme et le rayonnement du territoire avec l'Office de tourisme intercommunal...

11



RETOUR EN IMAGES



1# La 3^e édition du salon de l'orientation et de l'alternance s'est tenue à la salle Olof Palme de Béthune. Organisé par l'Agglo avec France Travail, la Mission Locale et Proch'Emploi, ce rendez-vous a aidé les jeunes et les personnes en reconversion à trouver une formation ou des réponses. Avec 90 stands, dont 80 entreprises, l'événement a proposé de nombreuses opportunités. Une opération qui s'inscrit dans la volonté de l'Agglo de mettre en relation les entreprises qui recrutent et les habitants du territoire. Merci aux 800 visiteurs et aux partenaires pour cette réussite collective.

2



2# Les 7 et 8 mai derniers, le premier Béthune street food festival a été organisé au 360, à Béthune. Au menu : food-trucks et cuisine du monde mais aussi concerts, DJ et espace famille. Parmi les 15 food-trucks et les 4 brasseurs locaux, l'Agglo était présente et a notamment proposé des stands sur la réduction des déchets et les circuits-courts. Une première édition qui a attiré du monde et qui a mis en avant nos savoir-faire locaux.

3



3# Les 28 et 29 mars dernier, l'Arena Béthune-Bruay a accueilli la quatrième édition du salon de l'habitat. Construction, rénovation, aménagement, décoration... de nombreux professionnels étaient présents pour répondre à vos questions. Tout au long du week-end, l'Agglomération a proposé des ateliers gratuits pour tout savoir sur les panneaux photovoltaïques et sur les gestes simples pour réduire les factures d'énergie. Vous avez des questions sur l'habitat ? Les conseillers France Rénov' de l'Agglo sont à votre disposition au 03 62 61 47 90. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne sur demarches.bethunebruay.fr

12



4# Après la trêve hivernale annuelle, la Cité des Électriciens a rouvert ses portes le 28 mars et invite les habitants de l'Agglo à redécouvrir ce lieu emblématique sous un nouveau jour. Temps fort de cette saison, l'exposition *Foyers artistiques* met en lumière des artistes issus du territoire, à l'image d'Augustin Lesage. Proposée en avant-première de la Biennale des arts visuels, elle valorise des œuvres méconnues, dans une démarche de partage et de diffusion artistique. Plus d'infos sur la Biennale en page 16 de votre mag' 100 % Agglo.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

LEADER, l'Europe qui fait pousser les projets

Et si l'Europe finançait votre prochaine idée ? Avec le programme LEADER*, communes, associations et entrepreneurs sont accompagnés et aidés pour réaliser leurs projets en milieu rural.

On parle parfois de l'Union européenne comme d'une institution lointaine. Avec LEADER, elle prend racine dans les communes rurales, elle accompagne des projets très concrets.

82 communes de l'Agglo concernées - Derrière le sigle, une idée simple : soutenir des projets utiles et ancrés sur le territoire. Innovation, biodiversité, valorisation du patrimoine, économie, slow tourisme, lien social... Autant de pistes explorées et encouragées à l'échelle des 88 communes concernées.

Le programme est piloté par un groupe d'action locale (GAL) de la Lys et de l'Artois, porté par l'Agglomération et mis en œuvre avec la Communauté de communes Flandre Lys (CCFL). Ce partenariat prend tout son sens : LEADER est réservé aux territoires hors zone urbaine et regroupe 82 communes rurales de l'Agglo auxquelles s'ajoutent six communes de la CCFL. Cet ensemble géographique renforce la cohérence du périmètre d'intervention. De manière complémentaire, les deux intercommunalités constituent un GAL solide.

Le dispositif ne se contente pas de financer. Il accompagne à chaque étape — structuration du projet, montage du dossier, recherche de cofinancements — un appui précieux pour les élus comme pour les acteurs privés, afin de concrétiser leurs projets et aller plus loin.

La preuve par l'exemple – Derrière le dispositif, il y a des projets concrets. Celui par exemple, du potager collaboratif à Sailly-sur-la-Lys, « Potageons Ensemble ! », où les habitants se retrouvent pour jardiner, partager leurs astuces et transformer ce coin du parc du château en espace aussi beau qu'utile. À Gonnehem, c'est tout le village qui se mobilise autour de la restauration de la chapelle de Busnettes : habitants, associations et scolaires se retrouveront pour des ateliers de taillage de pierre et de restauration...

D'autres candidatures, en attente, dessinent la suite. À Guarbecque, le théâtre Saint-Maurice porte un projet artistique. À La Gorgue, un micro-musée valoriserait les vestiges de l'abbaye de Beaupré-sur-la-Lys. Transition écologique et nouveaux usages sont aussi au rendez-vous : une chaudière biomasse à Camblain-Châtelain, des panneaux photovoltaïques à Gosnay. À Cambrin, un habitat inclusif est également à l'étude.

Le programme avance. Et derrière ces initiatives, une réalité simple : toute idée locale peut être entendue et accompagnée pour se transformer en projet. #

* LEADER : Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale



Jardinage partagé et restauration du patrimoine, LEADER accompagne les initiatives qui font vivre les communes rurales.



13



LEADER, par où commencer ?

Avant même de parler financement, le bon réflexe est de contacter l'équipe du GAL pour présenter son idée. Elle accompagne gratuitement les porteurs de projet dans la construction du dossier, vérifie l'éligibilité et guide le montage financier.

Le financement européen intervient toujours en complément d'autres aides publiques (commune, Département, Région...) : il peut atteindre jusqu'à 80 % de subventions publiques au total.

Le programme est ouvert aux communes, associations, entreprises et particuliers porteurs d'un projet ancré dans les 88 communes. #

Contactez l'équipe technique : leader@bethunebruay.fr

+ Plus d'infos et la carte des communes concernées : www.bethunebruay.fr/programme-leader

EN CHIFFRES

23 ANS
d'existence sur le territoire

PLUS D'1 ME
affectés au développement rural

88
communes concernées
par sa mise en œuvre

58
projets cofinancés lors de la
précédente programmation

Jusqu'à 80% de financements publics possibles

TRAVAUX

Lutte contre les inondations : zoom sur les actions de l'Agglo

Avec le dérèglement climatique qui entraîne des périodes de sécheresse mais aussi des épisodes de fortes pluies et d'inondations, la Communauté d'agglomération poursuit ses actions de lutte contre les inondations entamées dès 2021 pour protéger ses habitants et ses biens, dans le cadre de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Objectifs : éviter les débordements de cours d'eau mais aussi le ruissellement et les coulées de boue en cas de forte pluie.

Dix kilomètres de haies ont été plantés

Afin de préserver les zones sensibles aux ruissellements et aux coulées de boue, l'Agglo mène des actions concrètes en faveur de la prévention des inondations et de la gestion durable des eaux.

Exemples à La Comté/Beugin ou encore à Gosnay où des haies ont été implantées autour des Zones d'Expansion de Crues (ZEC). En freinant l'écoulement de l'eau et en stabilisant les sols, ces haies favorisent l'infiltration naturelle et réduisent les risques en aval.

En parallèle, des poses de fascines (qui freinent l'eau et retiennent la terre), des aménagements de fossés à redents (qui jouent un rôle tampon pour permettre à une partie de l'eau de s'accumuler et s'infiltrer) ainsi que des restaurations de berges ont été engagés.



Haie implantée à La Comté/Beugin.



Une berge restaurée à Lapugnoy.



Les fascines freinent le ruissellement.

14



Des pompes temporaires ont été installées à Cuinchy lors des inondations en 2024.

Après Labourse, des pompes à Cuinchy

En 2025, les pompes de Labourse ont été modernisées et automatisées afin d'éviter les remontées d'eau dans le réseau pluvial et d'assurer une évacuation plus efficace en période de crue.

Lors des crues exceptionnelles d'il y a deux ans, des moyens de pompage temporaire à Cuinchy ont permis de stabiliser efficacement le niveau du canal. Cette année, une station de pompage permanente est construite à Cuinchy. Dotée de deux pompes d'une capacité totale de 6 m³ par seconde, elle renforcera les dispositifs de lutte contre les inondations pour éviter les débordements.

EN CHIFFRE



100 M€

sont consacrés à la GEMAPI sur la période 2023-2032.

PAROLE D'ÉLU



Jean-Marie Macke,

Vice-Président en charge de la lutte contre les inondations, la GEMAPI : le grand cycle de l'eau

« Depuis cinq ans, notre communauté d'agglomération accélère ses actions de lutte contre les inondations, pour protéger les habitants de nos communes : 78 % de notre territoire est en effet soumis au risque inondation. À ce jour, 80 % des projets sont réalisés, le territoire est donc beaucoup mieux protégé. Toutefois, les inondations de fin 2023 et début 2024 montrent l'intérêt de poursuivre nos investissements et de rester vigilants. » #

+ Plus d'infos sur la lutte contre les inondations, en vidéo :



LOGEMENT

L'Espace conseil habitat vous accompagne dans vos travaux

Vous avez des projets pour cet été ? Travaux de rénovation, extension, amélioration du confort... Avant de vous lancer, un réflexe : pousser la porte de l'Espace conseil habitat France Rénov' de l'Agglo !



Sur place, à l'hôtel communautaire à Béthune, **des conseillers habitat, des conseillers énergie et des juristes** vous informent et vous conseillent gratuitement, de l'idée à la réalisation. Isolation, changement de chauffage, adaptation du logement : vous bénéficiez d'un appui neutre et personnalisé, ainsi que d'informations sur les dispositifs d'aides financières mobilisables. Un véritable coup de pouce pour concrétiser vos projets en toute sérénité.

Pour affiner votre réflexion, des permanences sont également assurées par un architecte conseil du **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**. Création d'une extension, projet de construction, choix des matériaux, intégration dans le paysage... Ce conseiller vous aide à faire les bons choix, en conciliant esthétique, fonctionnalité et respect de l'environnement.

Vous habitez dans un secteur protégé ou à proximité d'un bâtiment remarquable ? **L'architecte des Bâtiments de France peut aussi vous recevoir**. En amont de vos démarches, ses conseils permettent d'anticiper les contraintes réglementaires et de sécuriser votre projet. Accessibles sur rendez-vous à Béthune et Nœux-les-Mines, ces permanences s'inscrivent dans une volonté : accompagner chaque habitant dans ses projets.

À l'approche de l'été, c'est le moment idéal pour se lancer bien entouré. #



Attention aux arnaques

Face à la recrudescence des démarchages abusifs, la vigilance est de mise. Appels insistants, offres de rénovation « exceptionnelles », promesses d'aides immédiates... certaines pratiques cherchent à vous faire signer rapidement, sans garanties.

Adoptez les bons réflexes : ne communiquez pas vos données personnelles, ne signez jamais dans l'urgence et prenez le temps de comparer.

Un doute, une question ? Contactez l'Espace Conseil Habitat France Rénov' de l'Agglo qui répondra gratuitement à toutes vos interrogations et vous permettra d'éviter les arnaques.

Contact : 03 62 61 47 90 ;
habitat-francerenov@bethunebruay.fr

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne sur
demos.demarches.bethunebruay.fr

15



Logement des seniors : votre avis compte !

Face au vieillissement de la population, la Communauté d'agglomération et l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) lancent une enquête sur le logement des seniors. Destiné aux habitants de 50 ans et plus, ce questionnaire permettra de mieux connaître vos attentes et d'anticiper vos besoins futurs : adaptation du logement, déménagement, proximité des services, nouvelles formes d'habitat... #

À retrouver en ligne via ce QR Code ou en version papier dans votre mairie.

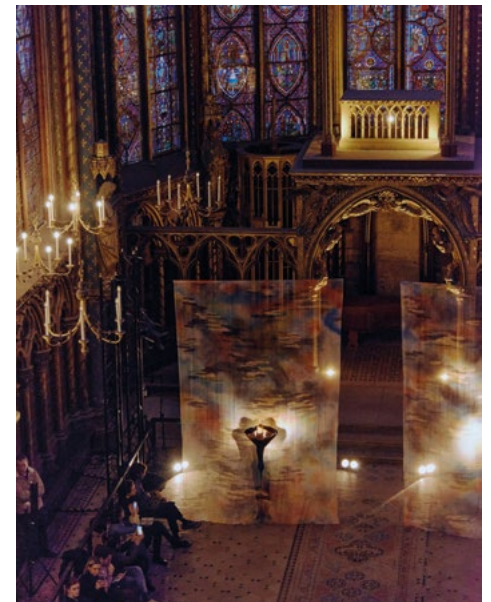


CULTURE

Avec la Biennale des arts visuels, immersion garantie dans les mondes invisibles !

Pour sa 2^e Biennale des arts visuels, l'Agglo vous propose de célébrer l'œuvre foisonnante et l'héritage contemporain d'Augustin Lesage, artiste local au destin exceptionnel et à la renommée internationale. Expositions mais aussi ateliers, spectacles, visites accompagnées... demandez le programme dans nos communes et dans différents lieux du territoire !

Vous êtes curieux d'histoire locale, amateur d'art, vous vous intéressez au spiritisme et aux mondes parallèles ? La Biennale des arts visuels vous attend jusqu'au 15 novembre 2026 ! La programmation s'adresse à tous les publics, aux familles, aux scolaires. #



Amalia Laurent, *Loro-lorong atunggal, Unifier ce qui est double, 2023, Sainte Chapelle*
©Charlotte Robin

Au centre d'Art Labanque
Béthune, 44 Place Georges Clémenceau

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h30.
Une exposition exceptionnelle réunit des artistes internationaux autour de mondes dépliés ou parallèles, de l'extra-monde, de souterrains, de la captation des ondes et de la traduction de l'autre monde. Découvrez par exemple les lampes en verre d'Amalia Laurent, inspirées des Bléncong, les lampes à huiles utilisées en Indonésie et à Java pour le théâtre d'ombres. Le parcours de l'exposition *Déplier les mondes* vous conduit, comme Augustin Lesage, de la terre ferme à la mine, aux mondes souterrains invisibles.

16

À la chapelle Saint Pry
Béthune, rue Saint-Pry

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h30. Gratuit.
Une sélection de photographies, de documents et d'objets rares vous emmènent à la découverte des spectres et médiums, de l'aura et du magnétisme, ainsi que des lieux hantés.
Connaissez-vous les esprits frappeurs ? Ce terme désigne l'ensemble des manifestations inexplicables qui se déroulent dans les lieux réputés « hantés » : coups frappés, déplacements d'objets, incendies spontanés... Rendez-vous à la chapelle Saint-Pry pour en savoir plus !

À la Cité des Électriciens
Bruay-la-Buissière, rue Franklin

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h.
L'exposition rassemble des œuvres d'Augustin Lesage, Victor Simon ou encore Fleury Joseph Crépin. Tous ont un point commun : leur création entre en interaction avec leur cadre de vie. Dans un parcours émotif et sensible, autour du logement ouvrier, elle offre au visiteur un dialogue étroit entre notre patrimoine local et les productions d'artistes de la scène contemporaine.

Exposition à ciel ouvert à Auchel, Burbure et Ferfay

Auchel : musée de la Mine, rue Augustin Lesage, hôtel de ville, bois Saint-Pierre
Ferfay : ancien puits de mine de la fosse 3, rue des Lilas, chapelle Sainte-Mélanie
Burbure : hôtel de ville, presbytère, cimetière
Les communes d'Auchel, Burbure et Ferfay accueillent une exposition pérenne, installée dans l'espace public. Dix panneaux retracent le parcours singulier d'Augustin Lesage : sa vie de mineur, sa vie personnelle et ses dons médiumniques, ses débuts dans la création, sa consécration et les grandes périodes de sa démarche artistique. #



Qui est Augustin Lesage ?

Augustin Lesage, né le 9 août 1876 à Saint-Pierre-lez-Auchel et mort le 21 février 1954 à Burbure est un peintre français rattaché au mouvement spirite, à la frontière entre création artistique et croyance spirituelle.

L'artiste n'avait pourtant jamais manifesté une disposition pour le dessin. En 1911, alors qu'il travaille au fond de la mine, il entend une voix lui dire : « Un jour, tu seras peintre ». Quelques mois plus tard, il est initié au spiritisme et fait preuve de dons de médium exceptionnels. D'après son récit, les esprits l'auraient incité à dessiner et à peindre. C'est ainsi que chaque jour, il peint dans la pièce principale de sa maison. Au retour de la guerre, Lesage réalise une vingtaine de tableaux. Presque toujours abstraites, on peut trouver cependant dans ses peintures, ici et là, minuscules, des visages ou des oiseaux, géométrisés, qui se lovent dans les constructions. Parallèlement au développement des figures, Augustin Lesage continue à peindre des compositions décoratives pures, abstraites. Il reste l'une des figures majeures de l'art brut. #

Des ateliers, visites, conférences, spectacles et concerts sont également proposés tout au long de la Biennale, tant dans les équipements culturels communautaires que dans les communes.

Retrouvez le programme complet sur bethunebruay.fr



©Désiré Appourchaux



EN CHIFFRES

6

La Biennale s'étend sur six mois, du 23 mai au 15 novembre 2026.

30

communes de l'Agglo accueillent des événements de la Biennale : expositions, ateliers, spectacles, conférences, visites accompagnées...

SPORT

La piscine communautaire Roger Salengro a rouvert ses portes

Enfilez vos maillots de bain et venez faire un saut à la piscine communautaire Art Déco Roger Salengro à Bruay-La-Buissière ! Ouvert en 1936 et de style « paquebot », cet équipement emblématique du territoire a rouvert ses portes en mai.

Dotée de deux bassins, d'une pataugeoire, de deux solariums et de quatre plongeurs, elle accueille petits et grands pour profiter des joies de la baignade dans un cadre unique. #

+ Plus d'infos : www.bethunebruay.fr/piscines-communautaires



Futur « monument préféré des Français » ?

Notre piscine Art Déco a été présélectionnée pour participer à l'émission « Le Monument préféré des Français » animée par Stéphane Bern sur France TV !

Rendez-vous sur notre page Facebook pour en savoir plus !

f Agglo Béthune-Bruay



La piscine du Brûle à Lillers de nouveau accessible au public

Inaugurée en octobre 2023 après une rénovation complète, la piscine communautaire du Brûle à Lillers a dû fermer ses portes le 5 novembre 2025 pour des raisons de sécurité et de protection des usagers. Aujourd'hui, elle peut à nouveau accueillir le public en toute sûreté.

Suite à des travaux de rénovation, une fissure est apparue sur une poutre de la structure. Pour des raisons de sécurité, l'Agglo a été contrainte de fermer la piscine. Depuis, des travaux de confortement ont été réalisés, avec notamment la mise en place d'un étayage extérieur permettant de sécuriser l'ensemble.

Aujourd'hui, la piscine peut rouvrir dans des conditions garantissant la sécurité des usagers. Les expertises se poursuivent afin d'identifier les solutions pérennes à mettre en œuvre. Une procédure de contentieux est toujours en cours avec l'entreprise qui a réalisé les travaux. Cette réouverture permet aux scolaires, aux clubs et au public de retrouver leur équipement, après plusieurs mois de réorganisation vers les autres piscines communautaires. #



La piscine d'Auchel bientôt rénovée

L'Agglo poursuit son programme de modernisation des équipements aquatiques en 2026, avec la réhabilitation de la piscine communautaire d'Auchel dès ce mois de juin. L'établissement fermera ses portes au début de l'été 2026, pour un an de travaux.

Ces travaux visent à moderniser l'équipement, avec plusieurs objectifs :

- la mise en conformité des installations (traitement de l'air et de l'eau, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite)
- l'amélioration de la performance énergétique (isolation du bâtiment et des bassins, production d'énergie)
- la rénovation des espaces d'accueil (hall d'entrée et vestiaires).

D'un montant total de 5,1 M€, cette opération permettra d'offrir aux usagers un équipement plus confortable, plus performant et mieux adapté aux besoins actuels. #

L'opération « J'apprends à nager » fête ses 10 ans

Dix ans déjà que l'Agglomération propose aux enfants des stages d'apprentissage de la natation encadrés par des professionnels durant les vacances d'été ! L'enjeu est d'apprendre à nager aux enfants de 7 à 11 ans et de favoriser l'accès des habitants des quartiers prioritaires aux équipements sportifs. Objectif : que 100 % des jeunes habitants de l'Agglo sachent nager avant leur entrée en sixième. Ce dispositif s'inscrit dans le programme « Savoir nager » de l'Agglo.

Les inscriptions sont ouvertes ! Vous pouvez contacter le référent en charge de la Politique de la Ville de votre mairie. Les séances auront lieu dans les piscines communautaires de Barlin, Bruay-La-Buissière, Divion, Lillers et Nœux-les-Mines.

17



Alain De Carrion,
Vice-Président
en charge de
la politique
sportive et des
équipements sportifs

« L'une des ambitions de l'Agglo est d'atteindre 100 % de nageurs chez les moins de 12 ans d'ici 2032. L'opération « J'apprends à nager » s'inscrit ainsi en parfaite complémentarité avec le « plan piscines » de l'Agglo, qui prévoit la rénovation de toutes les piscines communautaires. Pour que nos jeunes et l'ensemble des habitants de l'Agglo disposent d'équipements conformes, modernes et avec une performance énergétique optimale. » #

PAROLE D'ÉLU

Rencontre avec Angélique, animatrice du Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles



Angélique (deuxième en partant de la droite) est l'une des cinq animatrices du Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance (RPE), service mutualisé de la Communauté d'agglomération, propose de nombreux ateliers pour les enfants de deux mois à six ans et leurs assistantes maternelles. Rencontre avec Angélique, l'une des cinq animatrices du RPE lors d'un atelier.

Des bambins qui jouent, des assistantes maternelles qui échangent, dans la bonne humeur. Bienvenue au cœur d'un atelier du Relais Petite Enfance à Richebourg ! Des ateliers comme celui-ci, Angélique, animatrice au RPE depuis 17 ans et ses quatre collègues, en organisent une douzaine par semaine en itinérance, dans les 39 communes adhérentes. «Il peut s'agir de découverte sensorielle, d'ateliers de motricité pour grimper ou glisser, de peinture ou de collage pour développer la motricité fine», explique Angélique.

Ils réunissent entre 12 et 18 enfants en moyenne. Une quarantaine d'assistantes

maternelles du territoire y participent. Parmi elles, Stéphanie de Vieille-Chapelle, Raphaëlle de Richebourg et Sandrine de Lorgies.

«Les enfants sont contents de venir et nous aussi : plus que des collègues, nous sommes devenues amies !»

sourient-elles. Sandrine confirme : «On peut partager nos expériences, cela nous évite de rester seules à la maison. Ça fait du bien aux enfants mais aussi à nous !»

Outre ces échanges humains enrichissants, le RPE est aussi un lieu d'information, de formation et d'entraide. «Les animatrices nous prodiguent de bons conseils car le secteur de la petite enfance évolue tout le temps. Cela nous permet de nous tenir au courant de l'actualité et de la législation.»

Les enfants, eux, ne peuvent pas encore témoigner mais on l'a vu : ça leur a plu !#

18

Un service de proximité dans 39 communes

Futurs parents, vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ? Le RPE est là pour vous ! Cinq animatrices accompagnent les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Angélique et ses collègues font le lien entre les enfants, les parents, les assistantes maternelles et les professionnels de la petite enfance. «Nous accompagnons les jeunes parents à la recherche d'un mode d'accueil et également pour la rédaction et le suivi du contrat de travail. Car devenir employeur, ce n'est pas forcément évident !»#

+ Plus d'infos sur le RPE de l'Agglo et la liste des communes concernées : bethunebruay.fr/relais-petite-enfance



Infos pratiques

Contact : 03 21 61 50 25
relaispetiteenfance@bethunebruay.fr

Trois lieux d'accueil du lundi au vendredi (sauf mardi matin et jeudi après-midi) de 9h à 12h et de 14h à 17h :

📍 **Antenne communautaire de Lillers**, 7 rue de la Haye

📍 **Centre social de Richebourg**, 5 rue de la Briqueterie

📍 **Maison de l'Enfance et de la Famille à Isbergues**, route de la Victoire.



Fiers de...

Notre Festival « Les Petits Bonheurs »

Le festival inclusif « Les Petits Bonheurs » souffle sa dixième bougie cette année. Créé par la Communauté d'agglomération dans le cadre de sa charte handicap, il ne cesse de grandir, attirant chaque année un public toujours plus nombreux. En 2026, 13 communes de l'Agglomération accueilleront les artistes de street art et de cirque, et les « créateurs de bonheur ».

« Bien accompagné, on peut collectivement changer les choses », sourit Patrice Leroy, coordinateur culture et handicap à l'Agglo. Il y a dix ans, notre collectivité s'est lancé un défi : changer radicalement le regard sur le handicap. L'inclusion ne doit pas rester un concept théorique : il faut impérativement « passer du discours aux actes » et « faire les choses ensemble ».

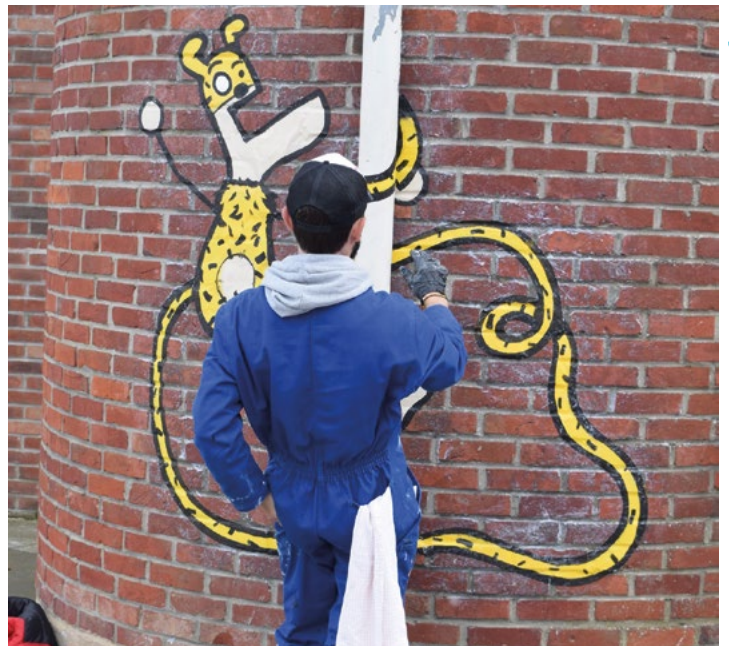
Le festival est une aventure humaine où chacun, quel que soit son handicap, met activement « la main à la pâte ». À travers le street-art mais aussi le cirque, disciplines où « chacun peut trouver sa place et se dépasser », les participants deviennent de véritables créateurs de bonheur. Leurs œuvres et spectacles impressionnants émeuvent les habitants et les spectateurs souvent saisis par la qualité et la poésie des réalisations. Patrice Leroy le souligne :



« le soutien des habitants est immense car les gens apprécient autant l'action menée que l'émotion partagée »

Pour sa 10^e édition, le festival voit grand. Du 1^{er} juin au 22 juillet 2026, 13 communes de l'Agglo accueilleront plus de 300 créateurs de bonheur et des grands noms du street art comme Millo, Buble Gum et Mantra. Ils magnifieront, ensemble, nos paysages urbains.

Côté cirque, rendez-vous pour des représentations exceptionnelles sous chapiteau au Parc Calonnix, du 23 au 26 juin, en partenariat avec Cirqu'en Cavale et le Collectif Primavez. Cet anniversaire promet des instants uniques capables de « toucher le cœur et d'élever l'esprit ».



19

Thibault, de « créateur de bonheur » à agent de l'Agglo

Parmi les visages qui font battre le cœur du festival, il y a Thibault. Son parcours illustre parfaitement la raison d'être de cet événement, qui fait de l'inclusion son fer de lance. En 2023 déjà, il était « créateur de bonheur » et a rejoint la Direction de la Culture de l'Agglo pour un stage de quatre mois.

Cette rencontre a été un tournant : aujourd'hui, Thibault est médiateur pour le festival. En créant le lien entre l'Agglo, les artistes et le public, il prouve que la confiance et l'accompagnement ouvrent des portes. Il prouve que ce festival, qui fête ses dix ans, permet à chacun de trouver sa place.



Patrice et Thibault.



VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

Vous avez une question liée à l'Agglomération ?
Cette rubrique est la vôtre !

Je souhaite acheter un vélo, des aides sont-elles disponibles ?

Oui ! L'Agglo vous propose un coup de pouce financier pour acquérir un vélo, qu'il soit mécanique, électrique, cargo, pliant, adapté aux personnes à mobilité réduite et même pour du matériel de sécurité.

Comment ça marche ?

Cette aide financière est accordée sous forme de bon d'achat de 70 à 500€, valable chez les commerçants et associations partenaires de l'opération.

Bon à savoir : le Pass' Mobil' Agglo est valable pour l'achat d'équipements neufs ou d'occasion.

Comment en bénéficier ?

→ Habiter l'une des 100 communes de l'Agglo

→ Remplir le formulaire en ligne sur le site demarches.bethunebruay.fr

→ Effectuer son achat dans une enseigne partenaire dans la période de validité du bon.

Afin qu'un maximum d'habitants puisse en bénéficier, trois vagues de distribution sont ouvertes dans l'année. La deuxième session a débuté le 1^{er} juin 2026. Intéressé ? Vous pouvez faire votre demande jusqu'au 17 juillet 2026. Si vous remplissez toutes les conditions, votre chèque sera valide jusqu'au 26 juillet.

C'est nouveau en 2026

La démarche est dématérialisée : la demande s'effectue en ligne et le bon d'achat sera transmis par voie numérique. #

EN CHIFFRES

Près de
1900
bénéficiaires

et

443 000 €
attribués depuis le
lancement en 2022

736
bons utilisés
en 2025

Une enveloppe de
150 000 €
est dédiée au Pass
Mobil Agglo en 2026.

+ Plus d'infos : www.bethunebruay.fr/passmobilagglo

Les déchets verts sont-ils encore collectés en porte-à-porte ?

Oui, la Communauté d'agglomération propose gratuitement ce service aux habitants de ses 100 communes. Cette année, la collecte, qui a débuté en avril, s'achèvera le 13 novembre 2026.

Quels déchets mettre dans mon bac vert ?

Tontes de pelouse	Fruits et légumes
Tailles de haies et d'arbustes	Déchets ménagers
Fleurs et feuilles	Gravats et encombrants
Résidus d'élagage et de débroussaillage	

Quelques consignes utiles pour une collecte efficace et sans mauvaise surprise

- Seul le bac vert fourni par l'Agglomération est collecté.
- Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets
- Les fagots, sacs ou autres bacs déposés à côté du conteneur ne seront pas ramassés.
- Les surplus doivent être déposés en déchetterie.
- Les bacs doivent être sortis – couvercle fermé – sur le domaine public, poignées orientées vers la route, et rentrés après la collecte. #

+ Plus d'infos :



J'ai repéré un nid de frelons, que dois-je faire ?

Contactez les sapeurs-pompiers communautaires !

Le frelon à pattes jaunes prolifère dès le printemps. Originaire d'Asie, il se distingue des autres guêpes par son corps entièrement noir à l'exception d'un anneau et d'une tête orange et des pattes jaunes.



Il représente une menace sérieuse pour les pollinisateurs, dont les abeilles domestiques. Il se nourrit de leurs cadavres ou les capture en vol, ce qui peut affaiblir les colonies et compromettre la pollinisation des plantes. Il n'est pas naturellement agressif envers l'homme mais peut devenir menaçant en cas de proximité avec son nid, souvent situé en hauteur, dans les arbres ou sous les toitures. Ses piqûres peuvent être douloureuses et provoquer des réactions allergiques. La gestion des nids est complexe et doit être confiée à des professionnels. Il est essentiel de ne pas intervenir soi-même.

Si vous avez repéré un nid, un réflexe : contactez les sapeurs-pompiers communautaires au 0800 18 62 18. Ils interviendront gratuitement pour le neutraliser.



Nid printanier



Nid estival ou automnal

Bien trier, c'est facile !



Trier ses déchets est essentiel pour préserver notre environnement. Dans son projet de territoire, l'Agglo s'est fixé l'objectif de réduire de 15 % ses déchets à horizon 2032.

Et les chiffres sont encourageants : les déchets ménagers produits sur notre territoire sont passés de 71 000 tonnes en 2019 à 63 000 tonnes en 2025, soit une baisse de 12 %.
Maintenons cette dynamique : gardons les bons réflexes avec des gestes simples, à adopter partout et tout le temps !

Les emballages

bac recyclage



Bouteilles et flacons en plastique, canettes, boîtes de conserve, briques alimentaires, cartons, plaquettes de médicaments...

↓
À déposer vidés, sans les laver

Les papiers

bac recyclage



Journaux, magazines, enveloppes, prospectus...

↓
À trier propres et secs

Le verre

colonnes à verre



Bouteilles, pots et bocaux

↓
À déposer dans les colonnes à verre, sans bouchon ni couvercle

Les ordures ménagères

dans un sac, dans le bac des déchets non recyclables



Tout ce qui ne se trie pas ou ne se recycle pas

↓
Dans le bac prévu à cet effet

21



Envie de profiter de l'été pour composter ?

L'Agglo propose des composteurs à tarifs avantageux pour réduire vos déchets au quotidien. Faciles à utiliser, ils permettent de valoriser vos déchets de cuisine et de jardin.

- Des distributions sont organisées près de chez vous
- Réservation en ligne : bethunebruay.fr

☎ **Service prévention déchets : 03 21 61 50 00 ou par mail prevention.dechets@bethunebruay.fr**

Vous partez bientôt en vacances ? Gardez vos bonnes habitudes du quotidien

- 📍 Je repère les points de tri à proximité de mon lieu de séjour
- ➡ Je respecte les consignes locales
- ➡ Je ne laisse aucun déchet dans la nature



DÈS LE 13 JUIN

Exposition archéologique : « Le dernier voyage »

📍 Bruay-la-Buissière, Maison de l'ingénieur (78 rue Louis Dussart)

Les archéologues de l'Agglo organisent une exposition consacrée aux pratiques funéraires territoriales du néolithique à la période moderne.

Dans le cadre de la biennale « Les Mondes Invisibles, d'Augustin Lesage à aujourd'hui ».

Entrée gratuite.

+ Plus d'infos bethunebruay.fr

DIMANCHE 14 JUIN À 16H

Dansons la Jig ! Ensemble Hédoné

📍 Unité d'art sacré, église Saint-Léger de Gosny

Et si l'on alliait la traditionnelle jig irlandaise à la gigue baroque de Bach ? Embarquez pour une escapade festive et dansante en hommage au célèbre compositeur baroque. De l'Irlande au Brésil en passant par la France et bien sûr l'Allemagne, de la gigue au menuet sans oublier la valse, nombreuses sont les pièces mettant Bach à l'honneur !

Gratuit. Réservation : 03 21 54 78 37 ; culture@bethunebruay.fr

DU MERCREDI 24 AU VENDREDI 26 JUIN

Bus cœur des femmes

📍 Béthune, Place de la République

Saviez-vous que dans 8 cas sur 10, l'accident cardio-vasculaire est évitable ? Pour la troisième année consécutive, notre territoire reçoit le bus Cœur des femmes. Pendant 3 jours, il accueillera les femmes en situation de vulnérabilité, pour un dépistage cardio-vasculaire et gynécologique.

Un Village Santé et Bien-être sera également accessible à tous de 9h à 17h.

Gratuit, sur inscription préalable au 03 62 61 47 72.



AGENDA

ZOOM



DIMANCHE 14 JUIN 2026

Journée mondiale des donneurs de sang à Loisinord

📍 Loisinord, avenue du Lac à Nœux-les-M.

L'Agglo encourage le don de sang sur son territoire, en partenariat avec l'Établissement Français du Sang et l'Union départementale fédérée des associations pour le don de sang bénévole du Pas-de-Calais. Saviez-vous qu'une heure sur place (dont 10 minutes de prélèvement) peut sauver trois vies ? Seules conditions pour apporter votre pierre à l'édifice : peser plus de 50 kilos, être âgé(e) de 18 ans à 70 ans révolus et se présenter avec une pièce d'identité. Le don de sang permet de soigner des millions de malades chaque année. Il répond aux besoins les plus courants en transfusion, qu'ils soient réguliers comme pour les malades souffrant du cancer ou ponctuels comme les hémorragies lors d'un accouchement.

Rendez-vous le 14 juin de 10h à 18h pour une collecte exceptionnelle ! Alors, cap de sauver des vies ?

Pas disponible ce jour-là ? Pas moins de 40 lieux de collecte sont disséminés sur notre territoire, il y en a forcément un près de chez vous et à la date qui vous conviendra le mieux !

Les prochaines dates :

Lun 8 juin : Annequin (salle polyvalente) de 15h à 19h

Mer 10 juin : Barlin (salle G. Brassens) de 15h à 19h

Mar 16 juin : Bruay-la-Buissière (salle Marmottan) de 10h à 13h et de 14h30 à 18h

Mer 17 juin : Auchel (salle Roger Couderc) de 10h à 13h et de 14h30 à 18h

Sam 20 juin : Beuvry (salle Bérégovoy) de 8h30 à 12h30

Mar 23 juin : Lillers (salle Sainte-Cécile) de 10h à 13h et de 14h30 à 18h

Mer 24 juin : Nœux-les-Mines (espace Georges Brassens) de 14h à 19h

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet : www.bethunebruay.fr/fr/le-don-du-sang



Retrouvez l'agenda complet sur notre site internet : bethunebruay.fr

JEUDI 25 JUIN À 18H

Défi inter-entreprises

📍 Au parc départemental d'Olhain, à Maisnil-les-Ruits

Cet événement sportif unique en son genre, ouvert à toutes les entreprises et associations du territoire, est une excellente occasion de renforcer les liens entre collègues, de faire preuve de solidarité et de bonne humeur, tout en représentant fièrement sa société ! Au programme : course à pied, VTT et parcours d'obstacles.

+ Plus d'infos bethunebruay.fr

VENDREDI 26 JUIN À 19H

Conférence performée de Philippe Baudouin : « Pierre et Marie Curie au pays des médiums »

📍 Médiathèque Elie Wiesel, 7 Place Georges Clémenceau à Béthune

Au printemps 1904, quelques mois après l'obtention de leur prix Nobel, Pierre et Marie Curie décident de rejoindre le Groupe d'étude des phénomènes psychiques qui vient d'être fondé à Paris. La série d'expériences à laquelle ils vont prendre part consiste à expertiser la médium Eusapia Palladino. Pour y parvenir, ils vont déployer un véritable arsenal technologique. En 1906, Pierre meurt tragiquement dans un accident. Marie décide alors de faire appel une ultime fois à la médium pour contacter son défunt mari... Avec une lecture de textes par la comédienne Chloé Sitbon.

Dans le cadre de la Biennale des Arts Visuels. Gratuit, tout public.

Sur réservation auprès de la médiathèque au 03 21 63 00 58.



SAMEDI 27 JUIN À 19H30

Dimanche de Kijno

📍 Donation Kijno, 138 bis rue Léon Blum à Nœux-les-Mines

Le 27 juin, les lecteurs de l'association Coulisses vous emmènent à la découverte de textes et poésies avec des lectures à haute voix mises en espace le temps d'une représentation publique de l'atelier encadré par Fanny Chevalier, comédienne.

Gratuit. Renseignements et réservations : 03 21 54 78 23 ; catherine.declercq@bethunebruay.fr

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Agir, coopérer et préserver notre territoire

Suite aux récentes élections et à l'émergence d'une nouvelle majorité, notre groupe se reconstitue. Né en 2021 autour de notre Président Olivier Gacquerre, PACTES (Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité) compte aujourd'hui près d'une centaine de conseillers titulaires.

Sous la conduite de Maurice Leconte et de Catherine Decourcelle, PACTES rassemble une large coalition issue de la diversité de nos communes, tant rurales qu'urbaines. Cette diversité fait notre force. Plus qu'un groupe politique, il constitue une véritable coopération entre tous les élus et, loin de tout esprit partisan et des sensibilités politiques de chacun, il offre un espace de débat démocratique, collégial et transparent au sein des différentes instances de l'Agglomération.

Notre méthode reste toujours la même : placer la proximité, l'engagement collectif et l'humain au cœur de nos décisions. Réuni régulièrement pour préparer les bureaux et conseils, notre groupe échange sur les sujets stratégiques. Il formule des propositions concrètes pour adapter notre territoire aux transitions actuelles et futures.

Dans cette dynamique, le projet de « l'Agglo 100% durable » constitue notre boussole. Il garantit une gestion qui préserve l'intérêt de toutes les communes membres, selon le principe « 1 commune = 1 voix ». Pour le bien-être de nos habitants, nous cultivons une approche solidaire, responsable et résolument tournée vers l'avenir qui s'ancre dans un principe fort : offrir le même service pour tous. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité Solidarité Proximité

Ruralité Solidarité Proximité : amplifier la voix des communes rurales

Le groupe Ruralité Solidarité Proximité aborde ce nouveau mandat renforcé. Il rassemble désormais 33 communes qui ont fait le choix de porter ensemble une conviction simple : les communes rurales doivent être pleinement entendues et prises en compte dans les décisions de l'agglomération.

Créé en 2020, notre groupe est né de la volonté de fédérer des élus partageant les mêmes préoccupations du quotidien : proximité des services, accompagnement des projets communaux, équilibre territorial, équité financière et reconnaissance de la ruralité dans les politiques communautaires.

Durant le mandat précédent, nous avons fait le choix de rejoindre la gouvernance construite autour d'Olivier Gacquerre. Ce choix a

permis des avancées concrètes et notamment une reconnaissance plus affirmée des spécificités des communes rurales.

Pour ce nouveau mandat, nous avons fait le choix de poursuivre cette dynamique. Notre groupe participera donc à la majorité communautaire mais il conservera son indépendance.

Cette indépendance est essentielle car elle garantit notre capacité à défendre librement les intérêts des communes rurales et à porter une parole claire lorsque cela est nécessaire.

Notre ambition est connue : renforcer l'accompagnement des communes, promouvoir une organisation plus territorialisée et poursuivre la construction d'une agglomération attentive à l'ensemble de ses territoires. #

**Contact : ruralite.proximite@gmail.com
Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité**

Nos communes d'abord

Chères habitantes, chers habitants de notre communauté d'agglomération,

C'est avec reconnaissance et sens des responsabilités que nous écrivons cette tribune au nom des élus du groupe « Nos communes d'abord ! ». Grâce à votre mobilisation et à votre confiance démocratiquement exprimée, nous avons pu constituer un groupe au sein du conseil communautaire. Notre seule boussole sera la défense de nos 100 communes et de chacune et chacun d'entre vous.

Notre groupe sera une force de proposition, attentive à soutenir les politiques publiques utiles à notre territoire et à ses habitants. Composé de maires et d'élus de différentes communes, il entend jouer pleinement son rôle : accompagner ce qui va dans le bon

sens, mais aussi alerter et s'opposer lorsque certaines décisions iraient à l'encontre des intérêts de nos communes.

Le 10 avril dernier, le conseil communautaire a été installé. À cette occasion, nous avons constaté des attitudes contraires à l'esprit de respect et de dialogue qui devrait prévaloir au sein de notre assemblée. Le comportement de Serge Marcellak, vice-président, nous a particulièrement interpellés. Nous le regrettons et le condamnons.

Pour notre part, nous appelons au respect des électeurs, de toutes les sensibilités et à une intercommunalité apaisée. Plus que jamais, nous défendons une agglomération de projets, au service des maires, des communes et de leurs habitants.

Avec vous et pour vous, pour nos communes et notre territoire !

Le groupe "Nos communes d'abord"

2^E BIENNALE
DES ARTS VISUELS

DU 23 MAI AU 15 NOVEMBRE 2026

LES MONDES INVISIBLES D'AUGUSTIN LESAGE À AUJOURD'HUI



EXPOSITIONS ♦ ÉVÉNEMENTS ♦ ATELIERS ♦ SPECTACLES ♦ ANIMATIONS

Labanque, Béthune

Cité des Électriciens, Bruay-La-Buissière

Chapelle Saint Pry, Béthune

Exposition à ciel ouvert à Auchel, Burbure et Ferfay

Et dans les communes de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Renseignements et réservation : 03 21 63 04 70

www.bethunebruay.fr

Un événement organisé par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, en collaboration avec les villes de Béthune, Auchel, Burbure et Ferfay.

Soutenu par



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane